

Offre de stage :
**Participation à l'élaboration d'un Outil d'analyse de la
conformité des stipulations**

Cible de diffusion

Licence 3, Master1

Durée du stage

2 mois, avec gratification (conforme au statut)

Lieu

Montpellier – Faculté de droit

Cadre général de travail

Grâce au positionnement innovant du projet *HUT*, de multiples questions juridiques ont été soulevées et ont amené à la création d'un outil d'analyse de la conformité des stipulations (projet OACS).

Le projet OACS est un projet interdisciplinaire regroupant des juristes spécialisés en droit de la consommation, en droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies, des linguistes et des informaticiens dans l'objectif de développer un outil capable de repérer les clauses abusives dans des contrats. Pour ce faire, il est nécessaire de constituer une base de données des clauses abusives selon la jurisprudence et d'apprendre à l'outil à identifier ce qui leur confère ce caractère abusif. Cet outil pourra, à terme, être mis à la disposition des consommateurs ou des institutions, pour faciliter la compréhension des contrats de consommation.

Mission(s) dévolue(s) au stagiaire

Il s'agira de participer à l'entraînement d'un système d'intelligence artificielle chargé de détecter la présence dans des contrats, de clauses abusives. En binôme avec un autre stagiaire, vous serez donc chargé d'alimenter la base de données des clauses ayant été considérées comme abusives par la jurisprudence et d'en proposer une reformulation.

Compétences attendues

Le stagiaire devra être compétent en droit des contrats et avoir une appétence pour les questions des technologies de l'information.

Il devra être autonome, rigoureux et consciencieux. L'essentiel du travail demeure répétitif et contraignant.

Comment postuler ?

Adresser votre candidature à Malo Depincé – malo.depince@umontpellier.fr avant le dimanche 31 avril 2022 avec une courte lettre de motivation, vos relevés de notes et un CV.